AVIS DE PUBLICITÉ

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

Autorisation d'occupation du Domaine Public

Le présent avis de publicité a pour objet de porter à la connaissance du public la manifestation d'intérêt de personnes privées qui ont fait une proposition d'occupation d'un emplacement du domaine public **pour vendre des fruits de saison.**

Si aucun autre candidat ne se manifeste avant la date limite de réception des propositions mentionnées ci-dessous, la Commune attribuera les emplacements aux personnes privées qui ont fait la demande.

Publié le	**13 novembre 2026**
Date limite de remise des propositions	**20 novembre 2026 à 12h00** Tout dossier déposé postérieurement à cette date **ne sera pas accepté.**
Objet de l'occupation	Autorisation d'Occupation Temporaire du Domaine Public pour vendre **des fruits de saison.** Toute demande portant sur une autre activité ne sera pas acceptée.
Lieux	Emplacement n°1 – Parking du marché forain de Saint-Paul à proximité du snack le Quai Gilbert Emplacement n°2 – Trottoir situé devant le parking du magasin Super U – Chaussée Royale à Saint-Paul La localisation exacte des emplacements est indiquée dans le document dénommé « Annexe » en page 3.
Caractéristiques essentielles	Superficie maximale : - 3 M X 3 M Matériel : Chapiteau ou parasol - pas de fixation au sol
Type d'autorisation délivrée/durée	L'autorisation prendra la forme d'un arrêté portant autorisation d'occupation temporaire avec prise d'effet à compter de la date de signature de l'AOT pour se terminer : - le 31 janvier 2027 pour l'emplacement n°1 - le 30 mars 2027 pour l'emplacement n°2. **Sans possibilité de reconduction tacite.**
Redevance minimale	88,90 €/mois
Conditions générales d'attribution	Les candidats doivent remettre leurs propositions avant la date limite mentionnée ci-dessus. Les propositions comportent :

	➢ Les pièces du candidat : - K-bis ou carte Amexa de moins de 3 mois, - assurance responsabilité civile professionnelle, - justificatif d'adresse, - copie de la carte d'identité du demandeur. - Descriptif du matériel installé sur le site et qualité esthétique du stand - Proposition de redevance domaniale ➢ Le questionnaire rempli Les propositions seront analysées au regard de la qualité esthétique du stand et de la proposition financière du candidat.
Dépôt des propositions	Le dossier ainsi constitué devra être déposé dans un pli fermé portant la mention «PROPOSITION POUR UNE AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC POUR LA VENTE DE LETCHIS ET OU DE FRUITS DE SAISON » contre récépissé, à : Commune de Saint-Paul Direction de la Valorisation Économique et Touristique Service Gestion du Domaine Public et Réglementation 10, rue Quai Gilbert - 97460 Saint-Paul
Service à contacter pour tout renseignement complémentaire	Commune de Saint-Paul Direction de la Valorisation Économique et Touristique Service Gestion du Domaine Public et Réglementation 10, rue Quai Gilbert 97460 Saint-Paul **M. Régis AURE / Mme Aurore FESSARD / M. Mohammad PATEL** **Tél : 0262 45 90 69** Courriels : **regis.aure@mairie-saintpaul.fr** **aurore.fessard@mairie-saintpaul** **mohammad.patel@mairie-saintpaul.fr**

ANNEXE : Localisation des emplacements

- **Emplacement n°1 :** Parking du marché forain de Saint-Paul, à proximité du snack « Le Quai Gilbert » (1 AOT pour la vente de fruits de saisons)

Parking place du Marché forain côté quai Gilbert



- **Emplacement n° 2 :** Trottoir situé devant le magasin « Super U » – Chaussée Royale à Saint-Paul (1 AOT pour la vente de fruits de saison)

Entrée Super U – Chaussée Royale

